

# Être architecte aujourd'hui

**Société.** Dans le cadre du Mois de l'architecture, une revue de projets est proposée ce mercredi à la mairie. L'occasion de rencontrer Caroline Bonnet pour nous parler du métier qu'elle exerce depuis 25 ans.

Caroline Bonnet est devenue architecte il y a vingt-cinq ans. Après cinq années passées à Paris, elle a ouvert son propre cabinet à Dieppe, boulevard Georges-Clemenceau.

**Comment a évolué votre métier en 25 ans ?**

« Mon métier est devenu plus administratif. Il y a beaucoup plus de réglementations : pour les personnes à mobilité réduite, sur l'isolation thermique, une réglementation parasismique... Nous sommes devenus extrêmement techniciens. Cela peut gêner des architectes qui ne l'étaient pas. Mais j'ai eu la chance de faire une école d'architecture extrêmement technique. Cela va donc dans le sens de ma vision du métier ».

**Au quotidien, qu'est ce que cela change ?**

« Le temps nécessaire pour monter un dossier est beaucoup plus important. En revanche, nos honoraires ne changent pas. C'est un problème. Et tous les architectes ont le même problème. Nos honoraires sont tirés vers le bas. C'est un travail beaucoup moins rentable qu'avant. »

**Et avec tous les PLU, SCOT... Est-ce que cela modifie votre façon de procéder ?**

« Non, nous avions déjà l'habitude des plans d'occupation des sols. Le cadre de l'urbanisme était là avant. Ce n'est pas plus contraignant. »

**Quels conseils donneriez-vous à un lycéen qui souhaiterait se lan-**



Caroline Bonnet, architecte à Dieppe depuis 20 ans

**cer dans ce métier ?**

« Je rencontre régulièrement des jeunes lors de journées de présentation des métiers dans les collèges. Il faut avoir un champ de compétences extrêmement vaste. On ne peut pas se contenter de la technique. Il faut aussi avoir une excellente maîtrise de la langue française. Cela peut surprendre mais il faut que la qualité de l'expression soit parfaite afin qu'il n'y ait pas de malentendus avec les équipes de chantier, les

clients, les collaborateurs. Il faut une rigueur absolue car toute erreur a des conséquences. On ne peut rien laisser passer. C'est également un métier qui nécessite une grande empathie vis-à-vis des clients et des ouvriers avec lesquels on travaille. C'est un travail d'équipe. Nous sommes tout le temps sur le terrain, quelles que soient les conditions météo. Je travaille jour et nuit, du lundi au vendredi, et je prends parfois des rendez-vous le samedi et le dimanche.

choisir un architecte, cela prend de quatre à six mois.

**Mais ce cadre est figé ?**

« Non, un document d'urbanisme, c'est un document qui vit. On peut adapter l'urbanisme à un projet. On peut modifier ces documents, demander des dérogations. Par exemple, le PLU est révisé tous les trois ans. Ce document prévoit les projets sur dix à quinze ans mais il ne fige pas les choses. Il y a eu la crise immobilière par exemple, différents projets ont dû être adaptés. Le SCOT (*Schéma de cohérence territoriale*, *NDLR*) apporte une vision du territoire, au niveau de l'intercommunalité. Par exemple, l'hôpital de Dieppe a un rayonnement de 30 à 40 kilomètres autour de Dieppe. Il tient compte des bassins de vie. »

**Quels conseils donneriez-vous à un futur urbaniste ?**

« Il faut être polyvalent, touche à tout, pas seulement technique. Il faut tenir compte des ressources humaines. Il faut également savoir rédiger. Et s'intéresser à ce qui se fait ailleurs. »

## DIEPPE

### Et être urbaniste à Dieppe ?

Du haut de ses 29 ans, Patrick Heestermans est urbaniste à la Ville de Dieppe, en charge de **Projet Aménagement et Urbanisme, depuis cinq ans.**

Il nous livre lui aussi la vision qu'il a de son métier, ses évolutions, ses difficultés, à travers le prisme du secteur public.

**Comment voyez-vous votre profession ?**

« Dans mon métier, il y a deux filières : le public qui permet une vision globale de l'action publique d'un élu sur une commune, en concertation avec la population, et le privé dans un bureau d'études, prestataire des collectivités. J'ai choisi le public car je trouve intéressant de partir d'une commande politique, à mettre en adéquation avec les besoins des usagers afin d'avoir un projet viable, malgré les contraintes de budget et de temps. Dans le domaine public, on ne cherche pas à faire un bénéfice. Sur la construction d'un bien public, il n'y a pas de retour sur investissement. Un cabinet d'études n'a pas la même logique. »

**Et comment se passe votre tra-**

**vail, avec toutes les nouvelles normes d'urbanisme ?**

« Beaucoup de documents d'urbanisme ont été développés dans les années 2000 afin de planifier les 10 à 15 prochaines années. C'est une vision d'ensemble. Aujourd'hui, à Dieppe, nous devons tenir compte des risques d'inondation, des cavités souterraines, des falaises. Nous avons des projets qui n'étaient pas prévus qui viennent se greffer comme la route de Pourville. Il y a également de gros enjeux autour du patrimoine. Pour ce qui est du PLU (*Plan local d'urbanisme*, *NDLR*), il a été adopté en 2014. Il réglemente l'urbanisme : la hauteur des bâtiments, les zones résidentielles, d'activités... Il y a également des zones protégées, à proximité de Pourville, les pelouses de la plage, le Puits. Nous avons également la loi littorale. C'est un mille-feuille administratif. Il faut tenir compte de tout ça avant de sortir un bâtiment. »

Il faut beaucoup du temps pour sortir un bâtiment. Il faut tenir compte des demandes de subvention, lancer les marchés publics. Simplement pour

PROPOS RECUEILLIS PAR MÉLANIE BOURDON

#### PRATIQUE

##### Mois de l'architecture

La 11<sup>e</sup> édition du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie se déroule jusqu'au 31 mars. Une rencontre a lieu ce mercredi 30 mars à 19 h à la mairie de Dieppe, pour une revue de projets qui propose de découvrir différents aménagements. Inscriptions au 02 35 71 85 45.



Patrick Heestermans, urbaniste à la Ville de Dieppe